

**Commission extra municipale écologie, économie sociale et solidaire,
démocratie locale**

du 04 /02/2021

Présents : Richard ARMANET, Gérard BARBIER, Renée BALLET, Jean-Philippe BAYON, Sylvia BIELSA ALLAGNAT, Dominique BONNAIRE, Benoît BOUVIER, Agnès BROUQUISSE, Michel COLAS, Delphine COURTOIS, Pierre COURTOIS, Frédéric DURIEUX, Gilles GEHANT, Christine JARDAT, Véronique MARVY, Virginie MONTIGNY, Coralie PICOT, Elisabeth SEIGNER

Absents excusés : Elisabeth COMBRES, Françoise DOUAIRE, Nadia SALIN, et Michèle GENNA

Secrétaire de séance : Agnès BROUQUISSE

Début de la réunion : 19h30.

Thèmes abordés :

- **Arboretum**
- **Fête de la nature**
- **Points frelons asiatiques et label Villes et Villages Fleuris**
- **Questions diverses**

1- Projet d'arboretum au bois d'Yvrard

Dans un souci d'éducation à l'environnement, proche des écoles : Initiation pour les enfants, mais aussi pour attirer les touristes et les promeneurs afin de souligner l'importance des arbres, de la nature et parfaire leur connaissance.

Point limitant : une dizaine d'espèces répertoriée donc l'idée est de replanter des espèces locales (forêt des naissances : possibilité de planter un arbre à chaque naissance sur la commune avec le nom de l'enfant).

Intervention de la municipalité (les services techniques vont faire un éclaircissement) des Enfants du marais et de la population.

Il pourrait s'agir d'un parcours fléché.

La question est soulevée de la rénovation du parcours de santé (est-il très utilisé ? est-il très endommagé ?) car c'est un certain coût de le rénover. De plus le lieu est propice à dégradation (des jeunes traînent le soir...).

Réponse de Stéphane Villard, Services Techniques : oui, le parcours de santé est utilisé.

Ainsi que de la présence des salamandres dans le bois : il ne faut pas sacrifier les bêtes donc attention en nettoyant le bois et en plantant.

Y'a-t-il un cahier des charges prévu, surtout si des particuliers sont invités à apporter des espèces ? Il serait bien de ne pas mettre n'importe quoi...

Nadia Salin des Enfants du marais a fait un CR qui sera joint au CR de la commission et qui propose des espèces.

Le choix des espèces a un coût... un budget est proposé pour cette année de 3000€ afin de commencer et de ne pas mettre des arbres trop petits.

Un nettoyage est prévu au printemps et à l'automne avec les habitants.

Véronique Marvy et les Enfants du Marais demandent à être présents à ce moment-là pour la protection des salamandres, Stéphane Villard (Services Techniques) est d'accord.

2- Fête de la nature

Intervention de Véronique Marvy : c'est un rdv annuel depuis 2007 afin de découvrir les richesses de la nature (toujours autour du 22 mai : journée de la biodiversité).

Pendant 5 jours : moments de partage avec tout type d'animations 19 au 23 mai 2021.

Moment de reconnexion, partager les savoirs, sensibilisation en lien avec la nature à notre porte.

Il y a une charte pour avoir le label : la date (intéressant de garder la date nationale pour la communication notamment), apprendre quelque chose, contact avec la nature, promotion de la biodiversité, gratuité, ouverture à tous, aspect convivial...

Le thème : 1001 regards...

Questions de Pierre Courtois : comment être convivial et attirer du monde s'il n'y a pas de buvette ? l'intérêt étant de faire venir le plus grand nombre et pas seulement de prêcher les convaincus...

Réponses : pour le salon de la récup, il y avait quand même une buvette mais tenue par le CCAS ou autre association. Mais une buvette n'est pas obligatoire pour rendre un événement convivial.

Pour le côté festif, il peut être prévu un pique-nique.

Le thème donne une orientation mais assez libre : porter un autre regard sur les plantes.

Actions possibles : nettoyage, entretien d'une mare, plantation d'arbres (par les enfants ?), remise en valeur, visite ENS, fabrication de nichoirs, hôtel à insectes, fabrication de lessive, pêcher des insectes aquatiques pour connaître la qualité de l'eau, plantations, promenades accompagnées, observation des étoiles, distribution de compost...

Question : comment gérer tout ça ?

Réponse : Organiser un parcours entre les activités, commencer humblement, recenser ce qui se fait sur la commune, avoir un planning sur un site internet et laisser les gens choisir leurs activités.

Préparation en amont pour certaines actions et avoir un groupe de volontaires pour montrer ce que l'on fait chez soi ou sur la commune.

Proposition : une randonnée des tisanes (pharmacopée des plantes, vertus, cuisine...) voir avec le pharmacien, les enfants du marais, autre ?

Réunion groupe de travail pour la fête de la nature : le jeudi 25 février à 19:30, à la salle du conseil municipal (mairie). Avec Virginie Montigny, Dominique Bonnaire, Michel Colas, Richard Armanet, Christine Jardat.

Si d'autres personnes de la commission souhaitent y participer cela est tout à fait possible. Il faut cependant prévenir Christine Jardat (christine.bissiere@suez.com) pour choisir la salle en fonction du nombre de participants.

3.1 - Point sur le frelon asiatique

Le 16 janvier a eu lieu une réunion avec l'association Biodiversité Nature en Val d'Huert, qui devait être ouverte à tous mais limitée par la force des choses.

8 nids ont été découverts à Saint-Chef en 2020.

Problème à traiter car la multiplication est exponentielle et fait de gros dégâts sur les abeilles, les fruits, les vignes...

Une convention a été signée avec l'association Biodiversité Nature en Val d'Huert pour la destruction des nids et la prise en charge d'une partie du coût (il y aura peut-être une prise en charge du solde par la CCBBD). Pour info : coût de la destruction d'un nid : environ 400€. D'où la nécessité de piéger les femelles fondatrices avant qu'elles ne fassent les nids.

Les pièges sont sélectifs pour ne pas tuer les autres insectes (abeilles, frelons européens...). Les pièges artisanaux sont faits à partir de bouteilles de Badoit (marque la plus adaptée aux pièges). **Si vous buvez de la Badoit, gardez vos bouteilles et contactez l'association pour leur donner.**

En cas de suspicion : ne pas s'approcher, prendre une photo, localiser l'endroit, faire un signalement à la mairie ou auprès de l'association

Merci de bien diffuser l'info autour de nous.

Contactez l'association Biodiversité Nature en Val d'Huert pour participer à l'action, être informé, référent, et demander des fiches de connaissance / reconnaissance du frelon asiatique...

Il y aura un stand à st chef pour alerter les 14 et 28 février

Question : les nids sont-ils toujours visibles ?

A cette saison les fondatrices sont dans les pierres... puis font des nids primaires pas très gros mais qu'il faut détruire avant le nid secondaire que l'on voit bien mais souvent difficile d'accès

Coordonnées de l'association Biodiversité Nature en Val d'Huert :

Téléphone : 07 79 74 98 40

Email : bionat38@gmail.com

Site internet : <https://bionat38.wixsite.com/bionat>

Facebook : <https://www.facebook.com/bionat38/>

3.2 - Point sur la labellisation Villes et Villages Fleuris

Virginie Montigny, Coralie Picot et Stéphane Villard des Services Techniques ont rencontré le CAUE. Avant la labellisation il y a une pré évaluation qui se fait à différents niveaux : biodiversité, action dans les ressources naturelles, déchets verts, qualité de l'espace public, esthétique, propreté, accessibilité... pas que les petites fleurs des jardinières...

Il y a un diagnostic fait en 2019 mais à mettre à jour.

Il est prévu une présentation en septembre pour voir si nous sommes prêts.

Il serait bien de confronter 2 évaluations : celles des services communaux et de la commission.

Suggestion : voir si on peut trouver des stagiaires pour faire l'évaluation.

C'est un projet porteur pour embellir et améliorer le cadre de vie. En adhérant au CAUE, on peut bénéficier de 5 interventions par an par le CAUE, en plus de l'aide à la candidature pour le label.

Groupe de travail pour mettre à jour le diagnostic pour le label Villes et Villages Fleuris : le samedi 27 février à 9:30, devant la mairie. Salle du conseil municipal (mairie) réservée. Avec Virginie Montigny, Véronique Marvy, Delphine Courtois, Coralie Picot + enfants du marais.

Joint au CR : la grille d'auto évaluation et l'ancien diagnostic

Point divers :

- ENS : le CST (Comité Scientifique et Technique du département) a accepté le 26 janvier avec quelques réserves

Pour le comité de site : mise en place de fiches action dont le but est la préservation et la sensibilisation, notamment auprès du jeune public.

Réunion du Comité de Site : le mercredi 24 février à 18h à la salle de spectacle.

Jean-Philippe Bayon demande s'il y a 1 ou 2 volontaires pour participer à cette réunion, puis au travail de réalisation des fiches action. Si quelqu'un est intéressé, contacter Jean-Philippe Bayon.

- Labellisation zero phyto et ecolabel européen votés
- 100% énergies vertes sur la commune
- Questions :
 - Peut-on faire des propositions au conseil municipal ?

OUI, c'est le but des com extramunicipales

- Peut-on avoir des journées de collectes de produits phyto ?

Ça peut être une idée pour la fête de la nature

- Peut-on avoir une intervention sur l'énergie verte par exemple ?

Il est bien de montrer l'exemple mais il faut inciter les gens à faire pareil

Il est soulevé la difficulté pour faire changer les comportements (par exemple sur les déchets sur la voie publique...)

L'exemple portera ses fruits...

- Invitation faite à Pierre de rejoindre le groupe de la fête de la nature afin de porter ses idées
- Idée de faire un jardin du souvenir dans le nouveau cimetière, un endroit sans stèle, végétalisé...

C'est actuellement en cours de réflexion au niveau de la municipalité

- Avancée sur le photovoltaïque ?

En réflexion pour le hangar des services techniques + la ressourcerie...

- Le projet de liaison Voie Douce Moles/Arcisse avance-t-il ?

En cours (long car acquisition de terrain) l'idée est d'aller plus loin en mettant en relation la CAPI pour voie jusqu'au rondeau et la CCBD pour voie du rondeau à la voie verte de Trept et voie des moles jusqu'au rondeau...

- Des panneaux ont été mis aux lieux de dépôts sauvages : avertissement d'une amende de 1500€ (pas trop d'effets visiblement...)
- Déplacement des containers d'Arcisse vers le cimetière pour plus de propreté à l'entrée du village. Possibilité d'aménager l'endroit (aire de pique-nique) à voir quand les containers seront déplacés
- Remarque sur le fait de ne pas oublier l'économie sociale et solidaire et la démocratie locale...
- Pour les prochaines Commissions extramunicipales, ne pas hésiter à proposer des sujets à ajouter à l'ordre du jour. Contacter Coralie Picot.

Fin de la réunion : 21h30.

Prochaine Commission extramunicipale : le jeudi 18 mars à 19:30 à la salle de spectacle. Date à confirmer selon disponibilité de la salle.